



# L'INNOVATION DANS LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Août 2023

L'innovation est un vecteur de **création de valeur** qui permet de répondre aux besoins d'un secteur d'activité. Néanmoins, le développement d'une innovation passe par une expérimentation sur site pour s'assurer que les résultats en laboratoires se vérifient sur le terrain.

Ce constat est d'autant plus vrai pour les infrastructures de transport avec un besoin d'expérimentation en vraie grandeur pour valider des étapes cruciales en matière de fabrication des composants, de mise en œuvre, de tenue dans le temps et aux conditions physiques.

De plus, les infrastructures de transport s'inscrivent dans un système économique majoritairement dépendant de l'investissement public (70 %), en premier lieu les collectivités territoriales, et donc du cadre de la commande publique.

Fort de la publication d'un rapport sur les dispositifs de soutien à l'innovation dans le domaine des infrastructures de transport en 2013, le soutien à l'innovation est une mission stratégique de l'IDRRIM dont l'action se concentre autour de 3 axes :

- Actions opérationnelles sur la commande publique ;
- Actions de communication ;
- Actions de sensibilisation.

Ce document reprend les différentes actions conduites par l'IDRRIM pour soutenir et diffuser l'innovation, en s'appuyant notamment sur les dispositifs nationaux de soutien à l'innovation (CIRR et PIA), comme principal outil permettant de passer de la phase de recherche à l'expérimentation du produit/procédé innovant.

## ► PAGE INNOVATION

Afin de dynamiser la diffusion de l'innovation, l'IDRRIM a dédié une page de son site internet ([www.idrrim.com/Innovation/](http://www.idrrim.com/Innovation/)) afin de promouvoir les innovations que propose le secteur et dynamiser la communication autour de cette thématique.

L'objectif de cette rubrique du site internet est de promouvoir et valoriser l'innovation dans le secteur des infrastructures routières, sans mettre en avant une entité en particulier, mais en augmentant sa notoriété auprès des acteurs concernés.

## ► VADEMECUM INNOVATION

S'appuyant sur un rapport publié en 2013, le comité Formation-Recherche-Innovation de l'IDRRIM a rédigé un document afin d'aider les maîtres d'ouvrages routiers dans leurs conduites de projets innovants.

Celui-ci a pour objectif de permettre aux acteurs routiers de connaître les outils de la commande publique favorisant l'innovation, d'appréhender leurs avantages respectifs et leurs cadres d'emploi. Il explore toutes les solutions de passation de contrat et analyse leur adéquation aux besoins et objectifs fixés par le maître d'ouvrage.

## ► AVIS TECHNIQUES

Les avis techniques constituent des documents de référence permettant aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de disposer d'une expertise sur les caractéristiques techniques et l'aptitude à l'emploi de produits ou procédés innovants et ou non normalisés.

# APPELS À PROJETS NATIONAUX

## LAURÉATS DU PIA ROUTE DU FUTUR

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, un appel à projets « Route du Futur » s'est tenu en 2016 au sein du programme « Véhicules et Transport du Futur ».

Ce programme a pour objectif de sélectionner des projets d'innovation permettant le développement de technologies, procédés, services et solutions industrielles ambitieuses, innovantes et durables en matière d'infrastructure routières et qui répondent à un marché.

Publié en décembre 2017, les quatre lauréats sont :

- **REGIC** : développement et industrialisation d'un géosynthétique multimodules intelligent destiné au renforcement des sols au-dessus de cavités potentielles ;
- **NOVATHERM** : développement d'une chaussée capable de jouer le rôle de capteur d'énergie solaire thermique et d'émetteur de chaleur alimenté par une source d'énergie renouvelable ;
- **100 % RECYCLEE** : développement d'une route constituée de près de 100 % de matériaux recyclés, avec une empreinte environnementale très largement diminuée et un coût inférieur aux solutions actuelles ;
- **I-STREET** : développement de solutions innovantes dans le domaine de l'industrie et des produits et services.

L'IDRRIM a participé à la réussite de ce prix par une forte communication autour de cet appel à projet et poursuivra son action dans la valorisation des produits lauréats.



# LAURÉATS DU CIRR 2023

---

L'Appel à projets d'innovation « Routes et Rues » est l'un des outils mis en place par le Ministère de la transition écologique et solidaire pour encourager l'innovation. Organisé chaque année, son instance de pilotage est le Comité Innovation Routes et Rues (CIRR). L'action du CIRR se situe en aval des actions de recherche et développement et vise à permettre la réalisation de chantiers de démonstration pour tester des propositions d'innovation retenues, en vraie grandeur et dans des conditions réelles d'environnement, avec un suivi assuré par le Cerema.

Les lauréats retenus pour l'édition 2023 sont :

- **VEGEROAD, l'enrobé à base de liant biosourcé** - [COLAS SA]
- **FREYSSISTENTS PLUS** - [FREYSSINET France]
- **Enrobé Carbon Light, enrobé tiède comportant un liant d'apport neutre en carbone** - [EIFFAGE Route]
- **Emulsion bitumineuse biosourcée, EMULSTAR BIO** - [NGE ROUTES]
- **COBIUM, l'étanchéité minérale incombustible Ultra Haute Performance** - [ETANDEX et SOCIETE PARISIENNE DE PRODUITS ET MATERIAUX]
- **Coulis d'Injection Bas Carbone** - [FREYSSINET France]
- **Additif haute performance enrobés RARx** - [NGE ROUTES et RAPID ASPHALT France]

L'IDRRIM joue un rôle actif dans l'AAP annuel d'innovation « Routes et Rues », au travers du recueil des besoins, de sa participation au comité (CIRR) et de la valorisation des résultats.



INSTITUT DES ROUTES, DES RUES ET DES INFRASTRUCTURES POUR LA MOBILITÉ